



école
normale
supérieure

**Concours d'entrée
Département 2SEP**

Rapport de jury

Session 2018

Président du concours : Pascal Mognol, Président de l'ENS Rennes
Vice-président du concours : Jacques Prioux, Directeur du Département 2SEP

Avant-propos

La session 2018 du concours d'entrée au département Sciences du Sport et Education Physique (2SEP) était est une session particulière. Une nouvelle version du concours était en effet proposée aux candidats et candidates à cette session. Tout s'est très bien déroulé en amont, pendant et en aval des différentes épreuves. Nous recommandons toutefois encore aux candidats et candidates de consulter les arrêtés qui organisent le concours 2SEP, qu'ils s'agissent de ses conditions d'admission (article 8) (http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=119099&cbo=1) ou de son programme (article 4) (http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=119096&cbo=1). Nous leur recommandons également très fortement de consulter (<http://www.ens-rennes.fr/concours-2sep/>), (i) la liste des APSA au programme de l'épreuve de didactique 2019, (ii) la liste des APSA proposées au choix des candidats pour l'épreuve de spécialité et l'épreuve de polyvalence 2019 ainsi que (iii) les notes méthodologiques qui présentent les épreuves et les attendus du concours 2SEP.

Enfin, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Rennes sont de *«préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises. Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion»*. L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP), à l'instar des autres départements de l'ENS Rennes, se doit de remplir ces missions. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département 2SEP de l'ENS Rennes. Au sein de l'ENS Rennes, nous avons pour habitude de dire que notre principale mission est de former des «agrégés-docteurs». Il est en effet important de rappeler ici que 80 % des élèves, tous départements confondus, poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale. Le souhait de la direction du département 2SEP est donc que le plus grand nombre de ses élèves passent l'agrégation externe en Éducation physique et sportive (EPS) puis poursuive leur cursus universitaire en formation doctorale quel que soit leurs domaines scientifiques de prédilection (SVS, SHS, Sciences pour l'ingénieur etc.). S'agissant de ce rapport nous invitons les candidats à la prochaine session du concours à le lire attentivement afin de se mettre dans les meilleures conditions pour la préparer. Nous leur recommandons également de ne pas se laisser impressionner par le contenu de certains rapports de jury qui peuvent sembler décourageant au premier abord. Les épreuves de ce concours sont accessibles au plus grand nombre d'étudiants STAPS dès lors qu'ils y consacrent du temps pour s'y préparer. Nous renvoyons, à cet égard, les candidats à la prochaine session du concours, à la lecture de son programme et nous les invitons à se préparer en fonction de la totalité de ce programme.

Jacques Prioux
Vice-Président du concours
Directeur du département 2SEP

Table des matières

Table des matières	3
Liste des membres du jury	4
Informations générales	5
Statistiques par épreuve.....	6
Les rapports.....	8
Admissibilité.....	8
1. Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique	8
2. Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique	13
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et	
sportives.....	15
Admission	18
1. Langue vivante étrangère : Anglais	18
2. Épreuve d'oral APSA.....	22
3. Épreuves pratiques sportives.....	23

Les rapports des jurys sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

Liste des membres du jury

Composition des Sciences de la vie et de la santé appliquées aux activités physiques et sportives :

- **Physiologie** : François Guerrero, Jacques Prioux.
- **Biomécanique** : Guillaume Nicolas, Michel Sidney.

Composition des Sciences humaines et sociales appliquées aux activités physiques et sportives :

- **Sciences humaines** : Paul Fontayne, Elisabeth Rosnet.
- **Sciences sociales** : Jean-Nicolas Renaud, Christian Vivier.

Composition de culture générale : Anne Roger, Jean-Louis Gouju, Michaël Attali.

Anglais – Épreuves écrite et orale : Anne-Claire Le Reste.

Activités athlétiques (200 m haies) : Jean Trohel (responsable), Émilie Chovrelat, Marie-Pierre Debouche, Olivier Kirzin.

Activités physiques de raquettes (Badminton) : Jérôme Visioli (responsable), Caroline Martin, Oriane Petiot.

Activités de coopération et d'opposition (Basket) : Jérôme Visioli (responsable), Théo Perrin, Gilles Renault, Frédéric Vauléon.

Activités physiques de pleine nature (Course d'orientation) : Yannick Beauvir (responsable), Rodolphe Boutier, Martin Mottet, Julien Salliot.

Activités physiques d'expression (Danse contemporaine) : Pascale Chaussy (responsable), Charlotte Herné-M'Bodj.

Activités physiques de combat (Judo) : Hervé Giancesello (responsable), Vincent Pinaud.

Activités gymniques (gymnastique au sol) :

Epreuve orale de didactique des APSA : Julien Gagnebien, Olivier Kirzin, Jacques Prioux, Jean Trohel.

Informations générales

	Nb de postes	Nb d'inscrit(e)s	Nb de présent(e)s	Nb d'admissibles	Admissibilité Nb de points (Moyenne ± ET)	Nb de classé(e)s	Admission Nb de points (Moyenne ± ET)	Nb de postes pourvus	Dernier(e) appelé(e)
2002	10	247	117	21	52.5 (5.2)	11	268.0 (08.6)	10	10 ^{ème}
2003	10	237	95	32	42.4 (4.2)	11	267.0 (08.6)	10	10 ^{ème}
2004	10	170	83	30	75.5 (7.5)	12	311.0 (10.0)	10	10 ^{ème}
2005	9	191	157	30	126.0 (9.0)	12	352.0 (11.0)	10	10 ^{ème}
2006	10	200	147	30	131.0 (9.3)	12	347.5 (10.8)	11	11 ^{ème}
2007	10	153	106	32	126.5 (9.0)	14	340.5 (10.6)	10	10 ^{ème}
2008	10	132	108	26	114.7 (8.2)	11	309.2 (09.6)	10	10 ^{ème}
2009	10	92	60	25	103.5 (7.3)	12	328.2 (10.2)	11	11 ^{ème}
2010	10	88	68	28	108.0 (7.7)	10	347.0 (10.8)	10	10 ^{ème}
2011	10	108	87	28	109.0 (7.7)	11	358.7 (11.2)	11	11 ^{ème}
2012	10	121	102	28	148.4 (10.6)	11	347.0 (10.8)	11	11 ^{ème}
2013	10	109	84	28	111.0 (7.9)	13	329.0 (10.2)	13	13 ^{ème}
2014	10	185	139	29	152.5 (12.8)	12	355.5 (11.1)	10	10 ^{ème}
2015	10	161	118	29	127.0 (9.0)	13	353.5 (11.0)	10	10 ^{ème}
2016	10	143	102	25	105.6 (5.9)	12	331.5 (10.3)	10	10 ^{ème}
2017	10	145	93	26	119 (8.50)	15	346.7 (10.8)	10	10 ^{ème}
Réforme pour la session 2018 : changement de coef (28 au lieu de 32)									
2018	10	131	110	29	93(7.75)	19	324.5 (11.59) et 281.5 (10.05)	10	10 ^{ème}

Statistiques par épreuve

Admissibilité

Épreuve des Sciences de la vie et de la santé appliquées aux activités physiques et sportives

Physiologie

Total de candidats : 131 Note mini : 02.50
Candidats présents : 105 Note maxi : 15.00
Candidats absents : 26 Moyenne : 8.44 ± 2.44

Biomécanique

Total de candidats : 131 Note mini : 0.25
Candidats présents : 105 Note maxi : 11.75
Candidats absents : 26 Moyenne : 3.39 ± 2.33

Épreuve des Sciences humaines et sociales appliquées aux activités physiques et sportives

Sciences humaines

Total de candidats : 131 Note mini : 0.00
Candidats présents : 106 Note maxi : 16.50
Candidats absents : 25 Moyenne : 06.15 ± 2.93

Sciences sociales

Total de candidats : 131 Note mini : 01.00
Candidats présents : 105 Note maxi : 19.00
Candidats absents : 26 Moyenne : 7.95 ± 4.25

Épreuve de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total de candidats : 131 Note mini : 0.00
Candidats présents : 110 Note maxi : 14.00
Candidats absents : 21 Moyenne : 06.51 ± 3.18

Admission

Épreuve de sauvetage

Total de candidats : 29 Note mini : 00.00
Candidats présents : 29 Note maxi : 19.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 13.91 ± 4.20

Épreuve APSA

Total de candidats : 29 Note mini : 03.00
Candidats présents : 28 Note maxi : 19.00
Candidats absents : 1 Moyenne : 11.32 ± 4.87

Épreuve d'athlétisme (200 m haies)

Spécialité

Total de candidats : 8 Note mini : 11.00
Candidats présents : 8 Note maxi : 17.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 13.31 ± 2.46

Polyvalence

Total de candidats : 29 Note mini : 00.00
Candidats présents : 29 Note maxi : 19.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 13.91 ± 4.20

Épreuve de badminton

Spécialité

Total de candidats : 11 Note mini : 08.00
Candidats présents : 11 Note maxi : 20.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 13.91 ± 4.20

Polyvalence

Total de candidats : 8 Note mini : 04.50
Candidats présents : 8 Note maxi : 14.75
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.09 ± 3.62

Épreuve de basket

Spécialité

Total de candidats : 3 Note mini : 03.50
Candidats présents : 3 Note maxi : 12.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 08.00 ± 4.50

Polyvalence

Total de candidats : 5 Note mini : 04.50
Candidats présents : 5 Note maxi : 11.25
Candidats absents : 0 Moyenne : 08.30 ± 2.62

Épreuve de course d'orientation

Spécialité

Total de candidats : 3 Note mini : 01.00
Candidats présents : 3 Note maxi : 16.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 07.50 ± 07.70

Polyvalence

Total de candidats : 8 Note mini : 08.50
Candidats présents : 8 Note maxi : 14.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 11.50 ± 2.15

Épreuve de danse contemporaine

Spécialité

Polyvalence

« Le hasard ne favorise que les esprits préparés ... » Louis Pasteur

Total de candidats : 1	Note mini : 15.00	Total de candidats : 3	Note mini : 06.75
Candidats présents : 1	Note maxi : 15.00	Candidats présents : 3	Note maxi : 12.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 15.00 ± 0.00	Candidats absents : 0	Moyenne : 10.00 ± 2.84
<u>Épreuve de gymnastique au sol</u>			
<u>Spécialité</u>		<u>Polyvalence</u>	
Total de candidats : 2	Note mini : 14.00	Total de candidats : 1	Note mini : 11.50
Candidats présents : 2	Note maxi : 17.50	Candidats présents : 1	Note maxi : 11.50
Candidats absents : 0	Moyenne : 15.75 ± 2.47	Candidats absents : 0	Moyenne : 11.50
<u>Épreuve de judo</u>			
<u>Spécialité</u>		<u>Polyvalence</u>	
Total de candidats : 1	Note mini : 13.00	Total de candidats : 0	Note mini :
Candidats présents : 1	Note maxi : 13.00	Candidats présents :	Note maxi :
Candidats absents : 0	Moyenne : 13.00 ± 0.00	Candidats absents :	Moyenne :
<u>Épreuve de langue (anglais)</u>			
<u>Épreuve écrite</u>		<u>Épreuve orale</u>	
Total de candidats : 29	Note mini : 03.00	Total de candidats : 29	Note mini : 05.00
Candidats présents : 29	Note maxi : 17.50	Candidats présents : 28	Note maxi : 17.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 10.12 ± 3.92	Candidats absents : 1	Moyenne : 09.89 ± 3.04

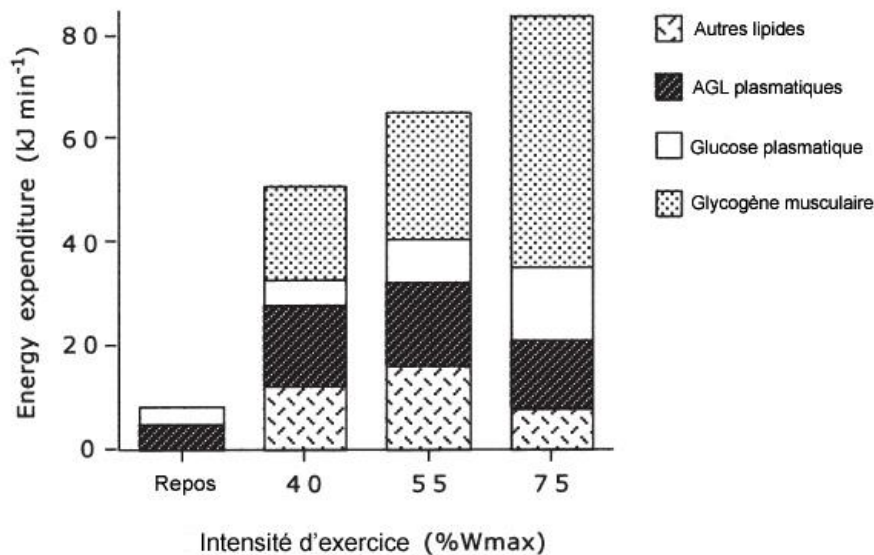
Les rapports

Admissibilité

1. Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

Sujet 1 (Physiologie) :

La figure ci-dessous présente l'évolution de la contribution des différents substrats à la dépense énergétique chez l'homme en fonction de l'intensité de l'exercice physique. Pour chaque intensité testée, les sujets ont réalisé un effort de 30 min sur ergocycle à une intensité constante de 40%, 55% ou 75% de leur puissance maximale aérobie (W_{max}). (Van Loon et al. J. Physiol 536(1) : 295-304, 2001).



Décrire et analysez la figure ci-dessus. A partir de l'analyse de la figure et de vos connaissances, expliquez quels sont les substrats utilisés et les mécanismes sollicités au cours de ce type d'effort.

Le sujet portait sur le métabolisme énergétique. Il consistait en une analyse/interprétation de données expérimentales pour en déduire la nature des substrats utilisés par le métabolisme énergétique du muscle strié squelettique. Ce type de sujet inclue forcément trois étapes : la définition des paramètres mesurés et des conditions de mesures, puis l'analyse des variations de ces paramètres et, enfin, ce que révèlent ces variations. La 1^{ère} étape demande d'abord que les candidats sachent replacer dans leur contexte physiologique (ici l'adaptation du métabolisme énergétique à l'intensité d'un exercice physique) chaque paramètre mesuré (par ex. quel rapport entre les acides gras plasmatiques et les processus de production d'énergie ? entre le glycogène musculaire et ces mêmes processus ? ...). Elle nécessite principalement des connaissances théoriques. La seconde étape est essentiellement une étape d'analyse et requiert donc d'organiser la présentation des données présentées de façon « didactique » afin de mettre en place de façon évidente les arguments de la démonstration. Différentes approches sont possibles (par le substrat ou par l'intensité d'exercice), l'important est qu'une « évolution logique » soit évidente. Ce point est essentiel parce que la troisième étape ne fait que reprendre cette logique pour expliquer le phénomène physiologique étudié. Le défaut principal des candidat(e)s dans le traitement du sujet a été de traiter ces trois étapes sans lien les unes avec les autres. En particulier, une présentation descriptive du graphe et qui ne met l'accent sur rien

de précis, suivie d'une conclusion qui reprend des éléments de cours (pas toujours compris) sans faire le lien entre les deux. Au mieux, le lecteur ne comprend pas la « démonstration », au pire les données contredisent la conclusion.

Comme les années précédentes, on ne saurait trop conseiller aux candidats de garder en mémoire qu'il s'agit d'une épreuve de physiologie de l'exercice physique. Il est bien entendu attendu des candidats qu'ils démontrent leur capacité à faire le lien entre théorie (connaissances scientifiques issues du « laboratoire ») et pratique (le « terrain »). Il s'agit d'un exercice difficile qui demande un réel effort de synthèse entre ces deux types de connaissances.

Sujet 2 (Biomécanique) :

Un cycliste amateur effectue l'ascension puis la descente d'un col. On souhaite analyser sa performance d'un point de vue biomécanique, en s'intéressant notamment à la puissance qu'il est capable de développer lors de cette ascension ou aux paramètres aérodynamiques associés à son déplacement en descente. Dans cet exercice, on définit le repère direct $R_o \{ \vec{x}, \vec{y}, \vec{z} \}$ tel que \vec{x} est parallèle à la pente et \vec{y} est perpendiculaire à la pente (figures 1 à 3). Les frottements de l'air évoluent de manière quadratique avec V la vitesse du cycliste, selon l'expression $F_{\text{air}} = K.V^2$ (vent nul). On note M la masse totale du système « cycliste + vélo ».

Données numériques :

- Masse du cycliste : $m_c = 70 \text{ kg}$
- Masse du vélo : $m_v = 10 \text{ kg}$
- Accélération de la pesanteur : $g = 10 \text{ m.s}^{-2}$
- Coefficient de frottement aérodynamique (lors de l'ascension du col) : $K = 0.15$ (unité SI)
- Coefficient de frottement de roulement : $\mu = 0.005$
- $\cos 4^\circ \approx 1$; $\sin 4^\circ \approx 0.07$; $\text{Arcsin}(0.07) \approx 0.07 \text{ rad} \approx 4^\circ$; $\tan(4^\circ) \approx 0.07$
- $\cos 5.7^\circ \approx 1$; $\sin 5.7^\circ \approx 0.1$; $\text{Arcsin}(0.1) \approx 0.1 \text{ rad} \approx 5.7^\circ$; $\tan(5.7^\circ) \approx 0.1$

Partie 1 : Analyse de l'effort en montée

Dans cette première partie, le cycliste effectue l'ascension d'un col à une vitesse constante de 10.8 km.h^{-1} en un temps de 2h. Le dénivelé total du col est de $H=1500\text{m}$ (figure 1).

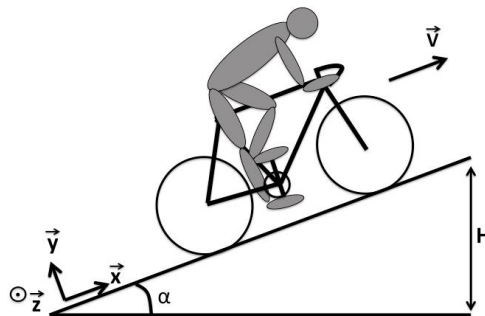


Figure 1: Repère et notations associés à l'ascension du col.

1. Exprimez :
 - a. La distance (L) parcourue par le cycliste,
 - b. L'angle moyen (α) de la route par rapport à l'horizontale,
 - c. La pente (en pourcentage). On rappelle que la pente s'exprime comme le rapport entre le dénivelé (H) et la distance horizontale (d) parcourue.
2. Faites le bilan détaillé des forces externes appliquées au système « cycliste+vélo ».
3. On s'intéresse à la force nécessaire pour déplacer le système « cycliste+vélo ».

« Le hasard ne favorise que les esprits préparés ... » Louis Pasteur

- a. Exprimez de manière littérale cette force motrice développée par le cycliste.
 - b. Appliquez numériquement. Quel est l'effet d'un angle α nul sur la force développée ?
4. Quelle est la puissance moyenne développée par le cycliste lors de l'ascension ? Calculez la puissance de chacune des forces externes s'appliquant au système. Donnez un ordre de grandeur des proportions de chacune de ces puissances à la puissance totale développée. Discutez.
 5. Pour cette même puissance, on se demande quelle serait la vitesse de déplacement du cycliste sur le plat. Montrez que la réponse à cette question implique la résolution d'une équation du 3^{ème} degré de la forme : $a.V^3 + b.V + c = 0$ où a , b et c sont des nombres réels. Définissez les valeurs de a , b et c . La résolution de cette équation donne $V \approx 9.88 \text{ m.s}^{-1}$.

Partie 2 : Analyse de l'équilibre statique précédant la descente

Après une pause, le cycliste se positionne face à la descente et se maintient en équilibre sur son vélo, à l'arrêt en utilisant ses freins. On suppose que dans cette situation, les frottements de l'air sont négligeables.

6. Pour analyser l'équilibre du cycliste, on souhaite calculer la position de son centre de masse. On dispose pour cela du tableau anthropométrique ci-dessous (tableau 1), et des coordonnées des centres de masse segmentaires concernant la cuisse, le pied et la jambe : $G_{\text{cuisse}} (x_c; y_c)$, $G_{\text{jambe}} (x_j; y_j)$; $G_{\text{pied}} (x_p; y_p)$. Donnez l'expression littérale des coordonnées du centre de masse pour l'un des membres inférieurs. Cette expression dépend-elle de la masse du cycliste ?

Segment	Masse segmentaire / masse corporelle *
	100
Tête-cou-tronc	53.4
Un bras	2.5
Un avant-bras	1.5
Une main	0.6
Une cuisse	12
Une jambe	5.5
Un pied	1.2

Tableau 1 : Masse des segments en pourcentage de la masse corporelle.

7. On suppose que la réaction du sol se répartit de manière identique entre les deux roues du vélo ($\vec{R}/2$) (figure 2). On suppose également que les freins engendrent une action (\vec{f}_{frein}) qui s'applique à une distance r_{frein} de manière perpendiculaire au rayon de la roue. On note I le centre de la roue, R_{roue} le rayon de la roue, A le point d'application de $\vec{R}/2$ et B le point d'application de \vec{f}_{frein} .
 - a. On s'intéresse dans un premier temps au système « cycliste + vélo ». Faites le bilan des forces externes appliquées à ce système.
 - b. Montrez que dans cette situation d'équilibre pour le système « cycliste + vélo », la composante tangentielle de la force de réaction du sol s'écrit :
 $T = M \cdot g \cdot \sin \alpha$.
 - c. On s'intéresse maintenant au système « roue ». Faites le bilan des forces externes appliquées à ce système.
 - d. En partant de la relation de l'équilibre en rotation par rapport au point I pour le système « roue », montrez que l'action f_{frein} exercée par un frein peut s'écrire sous la forme :

$$f_{\text{frein}} = \frac{M \cdot g \cdot \sin \alpha \cdot R_{\text{roue}}}{2 \cdot r_{\text{frein}}}$$

- e. Que peut-on déduire concernant l'effet de l'angle α sur f_{frein} ?

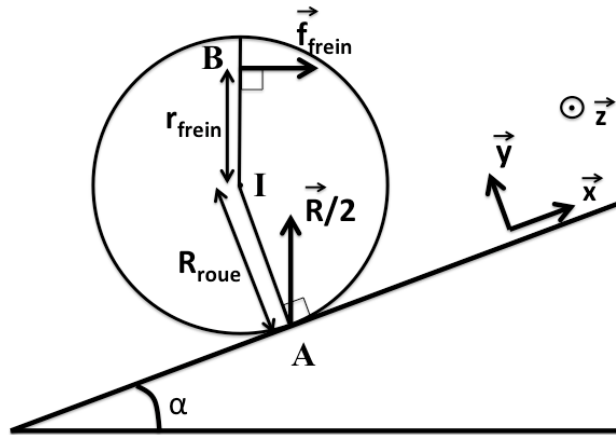


Figure 2 : Schéma d'une roue à l'équilibre dans la pente. Représentation de la réaction du sol ($\vec{R}/2$) et de la force associée à l'action d'un frein (\vec{f}_{frein}).

Partie 3 : Analyse aérodynamique lors de la descente

On souhaite déterminer expérimentalement le coefficient caractéristique (K) du frottement de l'air en situation de descente du col. Une méthode simple consiste à laisser le cycliste descendre la pente (sans pédaler), en partant d'une vitesse nulle et en maintenant une posture aérodynamique (figure 3). Lors de ce test, le cycliste atteint une vitesse limite (V_{lim}) mesurée par un capteur embarqué. Il est alors possible de déduire K .

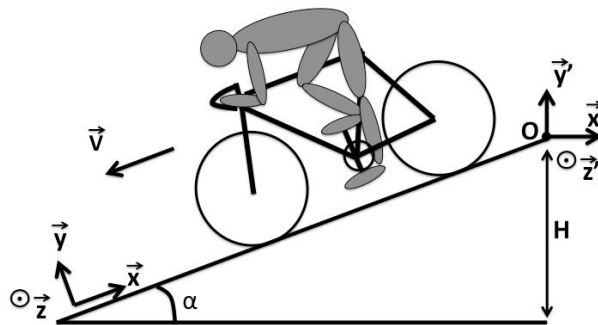


Figure 3: Repères et notations associés à la descente.

8. Pourquoi le cycliste atteint-il une vitesse limite ? Argumentez.
9. Quelle est l'unité de K ? Définissez les paramètres mécaniques englobés dans K .
10. On souhaite faire l'estimation du paramètre K .
 - a. A l'aide de la relation fondamentale de la dynamique, exprimez K en fonction de M , g , α , μ et V_{lim} .
 - b. Discutez le type de relation entre V_{lim} et K .
 - c. Donnez la valeur numérique de K pour une vitesse limite mesurée à $72\text{km}\cdot\text{h}^{-1}$. Le cycliste est-il mieux profilé que lors de l'ascension du col ?
11. On souhaite faire une analyse énergétique lors de cette descente. On utilisera pour cette question le repère direct $R' \{ \vec{x}', \vec{y}', \vec{z}' \}$ tel que \vec{x}' est horizontal, \vec{y}' est vertical ascendant et l'origine o est situé en haut de la pente (figure 3).
 - a. On considère dans un premier temps le système « cycliste + vélo ». Justifiez le fait que ce système est non conservatif. Après avoir calculé l'énergie mécanique

« **Le hasard ne favorise que les esprits préparés ...** » **Louis Pasteur**

en haut et en bas de la pente, donnez une estimation du travail des forces de frottement.

- b. On raisonne maintenant sur le système « roue ». Exprimez d'un point de vue littéral l'énergie mécanique de ce système en haut et en bas de la pente. On donne les notations suivantes : m_{roue} : masse de la roue; k_{roue} : rayon de giration de la roue autour de l'axe \vec{z} .

Commentaires généraux :

- Maîtrise insuffisante des bases mathématiques : lacunes en trigonométrie, confusion vecteur/norme d'un vecteur/valeur projetée, lacunes concernant le produit vectoriel.
- Bilan des forces externes souvent incomplet et non détaillé: confusion forces externe/interne, etc.

- Notions de frottements solide et fluide à revoir.

- Lacunes significatives concernant l'expression de l'équilibre statique en rotation.

Éléments de correction :

1. Calculs basés sur la trigonométrie de base:

a) $L = V_{\text{moy}} \times T = 21.6 \text{ km}$.

b) $\alpha = \arcsin(H/L) \approx 4^\circ$.

c) $P = \tan(\alpha) \approx 7\%$.

2. Bilan des forces externes (à détailler): \vec{P}_{total} , \vec{N} , \vec{F}_{aero} , $\vec{F}_{\text{roulement}}$.

3.a) A partir de la RFD, on obtient : $F_{\text{motrice}} = \mu R \cdot M \cdot g \cdot \cos \alpha + M g \cdot \sin \alpha + K \cdot V^2$.

3.b) A.N. : $F_{\text{motrice}} \approx 61.35 \text{ N}$.

4. $P = F_{\text{motrice}} \times V \approx 184 \text{ W}$. La plus grande partie de la puissance développée (env. 91%) provient de la lutte contre le poids du système.

5. La vitesse V a changé donc F_{aero} a changé ($F_{\text{aero}} = f(V^2) = K \cdot V^2$). Si $\alpha = 0$, alors $F_{\text{motrice}} = \mu R \cdot M \cdot g + K \cdot V^2$. Exprimer ensuite $V = P / F_{\text{motrice}}$ ce qui permet d'écrire l'équation de degré 3 à résoudre.

6. Reprendre la définition du centre de masse et faire apparaître la nécessité de connaître les masses relatives des segments corporels.

7a. Bilan des forces externes appliquées au système: \vec{P} et \vec{R} .

7b. L'équilibre statique en translation donne : $T = M \cdot g \cdot \sin \alpha$.

7c. Bilan des forces externes appliquées à la roue : \vec{P}_{roue} , $\vec{R}/2$, \vec{f}_{frein} (action d'un frein) et \vec{R}_{axe} (réaction de l'axe de la roue, au point I).

7d. Écrire la relation de l'équilibre en rotation par rapport au point I (somme nulle des moments des forces externes par rapport à I). Montrer que les seuls moments non nuls par rapport à I sont le moment de l'action d'un frein et celui de la réaction du sol. Donner leurs expressions et faire apparaître : $f_{\text{frein}} = (R_{\text{roue}} \times T) / (2 \cdot r_{\text{frein}})$, avec $T = M \cdot g \cdot \sin \alpha$.

7e. Il est donc logique que si α augmente, alors f_{frein} augmente également.

8. F_{aero} augmente avec la vitesse jusqu'à ce que la somme des forces externes devienne nulle $V = V_{\text{lim}}$ (amenant à une équation différentielle à résoudre).

9. $K = 0.5 \rho \cdot S \cdot C_x$. Une analyse dimensionnelle donne K exprimé en $\text{N} \cdot \text{s}^2 \cdot \text{m}^{-2}$.

10a. L'équilibre des forces (à vitesse limite) donne : $K = (M \cdot g \cdot \sin \alpha - \mu R \cdot M \cdot g \cdot \cos \alpha) / V_{\text{lim}}^2$

10b. Relation inverse entre K et V_{lim} (plus V_{lim} est grande, plus K est petite).

10c. $V_{\text{lim}} = 20 \text{ m/s}$ $K \approx 0.13$ (valeur inférieure au K lors de l'ascension).

2. Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Sujet 1 (Sciences sociales) :

« Dans quelle mesure la notion de spectacle participe-t-elle au développement du phénomène sportif ? Vous illustrerez votre propos par des exemples pris sur l'ensemble des XX^e et XXI^e siècles ».

En soi, aucune difficulté insurmontable n'était à signaler, aucun piège également. Toutefois, les attentes des correcteurs devant cette question se révèlent pluriels et peuvent être déclinées en plusieurs niveaux pour lesquels la ou le candidat(e) ne devait pas se défilier. Or, l'un des regrets majeurs du jury se situe à cet endroit. Comment espérer traiter un sujet « étagé » en évacuant l'un ou, pire encore, plusieurs des indices constitutifs de la question posée ! Dès lors, nous proposons ici de revisiter simplement les éléments fondateurs du sujet afin de les mettre en lumière et de les expliciter brièvement avant d'ouvrir sur un questionnement systémique prenant en considération la globalité des indicateurs pointés du doigt.

Tout d'abord, la « notion de spectacle » méritait d'être circonscrite. Le jury n'attendait nullement une définition précise et/ou complète mais espérait cependant que chaque candidat(e) soit en mesure de mettre en exergue des indicateurs importants permettant d'éclairer une réflexion apte à répondre à la question posée. La référence aux travaux de Guy Debord et sa *société du spectacle* était idéale, même si elle n'était pas attendue au regard de la culture commune des étudiants en STAPS. La distinction « sport-spectacle » et « spectacle sportif » se serait trouvée heureusement investie d'une part majeure de la démonstration.

Ensuite, la notion de sport est encore trop modestement prise en considération. D'une manière générale, elle n'est pas suffisamment discutée et surtout utilisée de façon à éclairer la démonstration envisagée. Cependant, définir le terme « sport » n'était pas suffisant. Un nombre encore trop important de candidat(e)s s'est satisfait d'un tel préambule sans pour autant réussir à cerner la question posée. Le jury continue à s'étonner du manque de réflexions et de doutes autour de cette définition d'une notion complexe qui devrait être mieux questionnée et surtout exploitée et contextualisée dans le cadre du traitement du sujet. Les travaux historiographiques très anciens et fondateurs de Bertrand Doring et Pierre Arnaud, pour ne citer que ces deux historiens du sport et montrer que les attentes n'étaient pas exagérées, auraient pu servir comme ceux de nombreux autres historiens du sport et de l'éducation ayant produit des travaux largement connus et référencés au niveau international. La définition (récurrente) de Pierre de Coubertin portait souvent en elle le risque d'un anachronisme puisque par le « toujours », la réflexion avait comme point d'attache l'époque actuelle, bien éloignée de 1922 ! Le jury réitère son étonnement quant à la faiblesse de la culture historiographique portant sur le sport, l'éducation physique et le corps, d'une manière générale des candidat(e)s ayant composé. *In fine*, c'est peut-être l'incapacité à relier le choix de leur définition en cohérence avec le traitement ultérieur du sujet qui posait problème...

A un autre niveau, moins que la notion de sport, c'était bien plutôt l'expression « développement du sport » qui aurait dû aiguïser l'attention des candidat(e)s. Un encore trop petit nombre de devoirs se lance dans « l'aventure » d'une telle définition. Et, pourtant, le sujet en valait la peine. Il convenait donc de s'interroger sur les différentes formes possibles de « développement du sport ». Ni plus, ni moins. Poser la question était déjà une manière d'avancer un pied en direction d'un devoir « charpenté » pouvant espérer répondre au sujet. Comment ambitionner le traitement du sujet sans se questionner sur les multiples façons à partir desquelles se développe le sport ! Il y avait bien évidemment les sempiternelles évolutions (ruptures ou continuités, changements et transformations, etc.) économiques, politiques, sociales, culturelles sans oublier les phases d'institutionnalisation. Si beaucoup de candidat(e)s ont parlé d'argent, de médiatisation, de droits de retransmissions, etc., peu ont tenté d'initier des réflexions socio-historiques entre le spectacle sportif moderne et le développement de l'économie contemporaine autour de ce grand phénomène social et médiatique des XX^e et XXI^e siècles. Quel dommage ! La réponse au sujet trouvait alors ici une

opportunité de traitement aisée et solide en accord avec le programme de cette première épreuve.

Bien évidemment, l'enjeu central du sujet se situait dans la mise en tension/relation entre les deux expressions-clés ciblées dans les paragraphes précédents : « la notion de spectacle » et « le développement du sport ». Plus finement encore, la question invitait à discuter le lien temporel permanent (utilisation du terme « toujours ») entre le spectacle et le développement du sport. Comme si, fait inéluctable, le sport ne pouvait se développer sans sa mise en spectacle ! La quasi-totalité des candidat(e)s ont acquiescé au propos comme si cela était une évidence et qu'il n'était aucunement fondé de remettre en cause cette acception. Le jury est, une fois de plus, dubitatif quant à l'absence de prise de risques de l'ensemble des candidat(e)s qui semblent se satisfaire de la première et la plus évidente des affirmations qui leur est faite ! Jamais l'énoncé du sujet selon lequel « la notion de spectacle fait toujours partie du développement du sport » n'a été discuté, au grand regret du jury ! L'esprit critique serait-il banni du concours ? On pourrait le penser au regard des copies qui ont été données à évaluer. Tout porte à penser que les candidat(e)s se plaisent à le croire. Sans doute par facilité. Le jury tient à insister et à faire savoir qu'il n'a pas hésité à valoriser les approches réflexives et critiques dès lors qu'elles étaient argumentées et référencées tandis que les poncifs et autres stéréotypes de « pensées bien-pensantes » furent logiquement pénalisées. Pour reprendre le fil de cette sommaire, mais ô combien indispensable, analyse du sujet, il convenait immanquablement d'au moins commenter, sinon de disserter autour de la conjonction « toujours » qui offrait une véritable opportunité de problématisation. Malheureusement, trop rares, pour ne pas dire inexistantes, furent les devoirs qui osèrent cette option réflexive.

Enfin, la dernière phrase invitait les candidat(e)s à fournir des exemples historiques pour les XX^e et XXI^e siècles. L'affirmation du sujet était limpide. Encore convenait-il de la prendre en considération et de satisfaire à cette demande simple ! Bien des copies ont failli à cet endroit oubliant de proposer des exemples variés sur la période ciblée par le sujet ou se contentant de citer la création du Tour de France ou la rénovation des Jeux olympiques modernes sans interprétation contextualisée et argumentation filée jusqu'à la démonstration. Plus encore, de nombreux devoirs ont préféré illustrer le traitement du sujet à partir de la relation entre sport et médias sans aucune explication laissant le correcteur devant des argumentations prenant ainsi un caractère « hors sujet ».

Pour terminer, le jury s'émeut de la faiblesse de l'analyse du sujet (on ne parlera même pas de problématisation) et de l'absence de problématique dans 95% à 98% des copies. Une copie sur deux ne définit pas « spectacle » et un très faible pourcentage de candidat(e)s s'est hasardé à tenter de délimiter l'expression « développement du sport ». Le jury est aussi agacé de lire que le sport est « bon », qu'il a des valeurs, mais que c'est l'argent, le professionnalisme, le spectacle ou encore les médias qui le dévoient ! (sic). Le choix récurrent (4 copies sur 5) d'une dernière partie « naïve et bien-pensante » sur les déviances du sport inhérentes au spectacle est le plus souvent contre-productif quant à la démonstration et au traitement du sujet.

Le jury a constaté une évolution induite par le changement de structuration de l'épreuve. L'ensemble des candidats dispose désormais de la même durée de production (2 heures pleines et entières au lieu des quatre heures octroyées pour l'épreuve de Sciences Humaines et de Sciences Sociales). Il en ressort des copies en moyenne plus longues. Aussi, nous vous rappelons que les notes ne sont pas mises à l'aune de la masse de la copie mais à celle de sa pertinence, de sa solidité épistémologique et d'un processus démonstratif achevé.

Sur la forme, il est à noter qu'après de nombreuses années de redressement de la barre de la qualité orthographique, la tendance s'inverse et les productions sont de plus en plus ouvertement truffées de coquilles qui ne relèvent plus de l'étourderie. Dans la même veine, la calligraphie n'est pas un facteur de notation mais participe de l'accès à la réflexion de l'auteur. Ce qui se lit bien, se lie bien. Il faut rappeler aux candidats qu'écrire consiste, à l'autre bout du processus, à être lu.

Nous tenons à rappeler l'utilisation d'une grille de lecture discriminante, dont les points haut et bas sont volontairement utilisés pour distinguer les copies. Il ne s'agit pas de la valeur absolue du travail présenté. Les notes basses sont accentuées vers le bas comme les notes hautes le sont à l'autre extrémité. Plus encore, nous avons conscience de la spécificité de l'épreuve. Nous rappelons que

vous êtes confrontés à l'ensemble des étudiant(e)s français(es) assez impétueux/ses pour tenter l'expérience.

Sujet 2 (Sciences humaines) :

Le rapport de cette épreuve sera ajouté à une date ultérieure.

3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives

Sujet « Vous commenterez le texte ci-après de Patrick Laure (in « le sport en France » ss direction P.Arnaud, M. Attali et J. Saint-Martin ? 2008).

LE SPORT EN FRANCE – UNE APPROCHE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

■ Les valeurs proclamées par le sport

Collecter et décrire les principales valeurs revendiquées par le sport est une tâche assez aisée, tant celles-ci sont proclamées souvent et fortement. Qu'elles le soient n'est d'ailleurs pas un problème si cette promotion a un vrai sens.

En effet, comment interpréter cet intérêt du sport pour les valeurs? S'agit-il de ré-interroger les pratiques pour mieux en saisir les difficultés et pouvoir les prendre en compte ou, au contraire, d'occulter les obstacles par un ensemble de postures stériles? S'agit-il, en entretenant par un discours logique une certaine représentation des valeurs, d'asseoir une idéologie destinée à verrouiller les rapports de pouvoir, comme Renaud Sainsaulieu l'évoque dans le champ du travail³? L'invocation perpétuelle des valeurs constituerait-elle une forme de communication rituelle destinée à appeler sur la communauté sportive la faveur de puissances surnaturelles, voire divines, afin de la pourvoir en ce qui lui fait justement défaut?

Rappelons que pour Friedrich Nietzsche, toute proclamation de valeurs est suspecte tant que les enjeux de sa source ne sont pas établis⁴.

Quoi qu'il en soit, les valeurs du sport s'affichent : le respect de soi, des autres et de la règle, l'égalité des chances, la solidarité, le dépassement de soi, la création et l'entretien du lien social (à travers l'intégration sociale, par exemple), le goût de l'effort physique, l'honnêteté, la formation du caractère, l'amitié, etc. Toutefois, elles ne sont pas strictement identiques dans toutes les disciplines. Ainsi, selon l'enquête sur les pratiques sportives en France (2002), les sports de glisse (roller ou surf), de combat ou les sports mécaniques valorisent le risque, les sports d'équipe la compétition⁵. Pour les joueurs de rugby et les judokas, leur spécialité est un mode de vie, voire une philosophie, et pour les patineuses sur glace, il s'agit d'une expression personnelle qui relève de l'art.

À cela s'ajoute un faisceau de valeurs moins clairement identifiées, comme les valeurs éducatives ou sociales, voire économiques ou politiques, dont on ne sait pas toujours avec précision ce qu'elles comprennent. Dans tous les cas, ces valeurs sont présumées avoir une fonction sociale forte, comme le souligne le Conseil de l'Union européenne (5 mai 2003) : « À travers les valeurs que sont la solidarité, le respect d'autrui, la participation et le *fair-play*, le sport contribue à la socialisation des jeunes, encourage leur participation à la vie publique et fait progresser les valeurs démocratiques et citoyennes dans cette population »⁶.

Mais, au fond, s'agit-il de valeurs?

(3) Renaud Sainsaulieu, *L'identité au travail*, Presses de Sciences po, Paris, 1988.
(4) Friedrich Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal*, Hachette, Paris, 2004.
(5) Ministère des Sports et Insep, *Les pratiques sportives en France*, op. cit.
(6) Conseil de l'Union européenne, *Journal officiel de l'Union européenne*, 7 juin 2003 (C 134/5).

Le passage d'une dissertation à un commentaire de texte constitue l'élément essentiel qu'il convient de rapporter pour ce concours 2018. En effet, un ensemble de candidat-e-s semblent avoir ignoré cette transformation et beaucoup d'autres ne semblent pas s'être préparés suffisamment à la spécificité de cette épreuve.

La première catégorie de copies est ainsi constituée par des candidat-e-s qui ont passablement ignoré le texte proposé pour composer une dissertation à partir des mots clés sport et valeurs. Un facteur aggravant a été souvent l'absence de compréhension ou d'analyse du concept de valeur. Ces copies s'inscrivent dans des niveaux très bas de notation.

Si nous nous centrons sur les candidat-e-s qui ont répondu à la demande d'un commentaire de texte, nous avons observé différents niveaux de réponses qui permettent de proposer quelques recommandations pour les sessions à venir.

La première catégorie de ces copies est constituée de candidat-e-s paraphrasant le texte pour redire en plus de mots et de phrases, mais en moins intelligible, les affirmations de l'auteur. Au contraire, il est bien attendu que les candidat-e-s montrent une compréhension du texte, de sa situation, de son contexte, de ses enjeux et de sa portée.

Très simplement, la-le candidat-e doit au moins montrer qu'il a identifié le type d'extrait avec son auteur et l'ouvrage si c'est un chapitre d'ouvrage. Par exemple, il est inconcevable que le texte à commenter ne soit pas identifié comme étant extrait d'un ouvrage (et P. Laure n'est pas le coordonnateur ni le seul auteur de l'ouvrage)

Le point le plus important consiste à engager une analyse en profondeur du texte pour le commenter. Il faudra arriver à discerner la problématique autant que la démarche de l'auteur. Ceci passe par des outils conceptuels, des références et des idées qui ne sont pas livrées forcément par l'auteur du texte commenté.

Ainsi, la compréhension passe par le recours aux définitions des concepts clés figurant dans cet extrait. De ce point de vue, le concept de valeur reste central dans bien des disciplines telles que la philosophie, la sociologie ou l'anthropologie. Dès 1970, Guy Rocher soulignait le caractère désirable de certains comportements pour un groupe ou une société (Introduction à la sociologie générale). François Boudon et Raymond Bourricaut parlent de préférences collectives en 1983 (Dictionnaire critique de la sociologie). Schweisguth Etienne revient sur les critères du désirable en 1995 (revue *Futuribles*, N° 200). Trop de candidat-e-s ont omis ce passage obligé et ont laissé le correcteur dans l'ignorance de ce qu'était une valeur pour la-le candidat-e. S'il n'est pas attendu une ou LA définition, encore faut-il que l'on sache comment la-le candidat-e se questionne. Il s'agit là de déterminer avec quels outils travaille la-le candidat-e.

Une fois déterminés les premiers outils, le premier niveau de l'analyse du texte consiste à identifier le plus clairement possible la ou les problématiques de l'extrait. Quels sont les questionnements de l'auteur ? Sur quel(s) problème (s) cherche t-il à se positionner ? Pourquoi s'attaquet il à ce sujet ? P. Laure interroge-t-il seulement le rapport entre valeur et sport ? Quelles sont les fonctions des valeurs dans la reconnaissance sociale du sport ? Le champ de questionnement était large et devait indéniablement être exploré par les candidat-e-s susceptibles d'être admissibles.

Un outil intéressant peut consister à partir de ce qui constitue une valeur. Décrire par exemple en quoi le sport est un objet support, au même titre que la famille, l'entreprise, le travail ou le loisir.... Ouvrir ces portes d'analyse permet ainsi d'accéder aux questions de valence positive ou négative qui ont été largement abordées par les candidat-e-s. Ils ont suivi en cela les nuances apportées par l'auteur constatant que les différences entre disciplines pouvaient amener certaines sur une valence positive là où d'autres disciplines n'engagent pas du tout sur les mêmes valeurs. Les pratiquant-e-s de disciplines différentes ne manifestent pas les mêmes valeurs, interrogeant ainsi le caractère universel du sport.

Si ce premier aspect d'analyse a permis d'identifier les meilleures copies en termes de niveau de commentaire, le second reposait sur la problématique de cet article autour de l'interrogation sur l'insistance de l'affirmation des valeurs. Ce point, quand il a été soulevé, a mis beaucoup de candidat-e-s en difficulté. Beaucoup ont refusé le débat en prenant deux positions opposées, faute d'avoir suffisamment décortiqué cette problématique. La première revient à affirmer que le sport est bien intrinsèquement porteur de valeurs, mais qu'il est affecté de dérives (violence, dopage) qu'il convient de combattre. A l'opposé, d'autres candidat-e-s ont défendu la thèse de

valeurs négatives, en s'appuyant le plus souvent sur les thèses de J.M. Brohm (Sociologie politique du sport, 1976). Encore aurait-il fallu discuter une appréhension positive ou négative de valeurs qui n'a rien d'absolue. Mais ceci ne répond en rien à la question de savoir pourquoi l'on insiste autant sur l'affirmation des valeurs.

Une analyse centrée sur une problématique de ce type a été opérée par une petite minorité de candidat-e-s. Par exemple, quelques copies relèvent les niveaux du symbolique et de l'idéal, et là des voies s'ouvrent pour décrire différents niveaux de discours et de constats. La quête de gestes ou de comportements illustrant ces valeurs, les médias comme les organisations en sont friands, (la chevalerie du vainqueur ou du vaincu) reste parfois aussi délicate que la quête de comportements inverses (la tricherie). Cela peut signifier que nous nous ne sommes qu'exceptionnellement en face de la réalité de ce que l'on recherche. Dans les deux situations, les généralisations ne sont pas possibles (tous les sporti-ve-f-s ne sont pas plus des tricheurs que des héros chevaleresques) et l'expression d'un comportement ne dit rien de la pratique support de ce comportement ni des autres pratiquant-e-s en général. A l'inverse, si l'analyse identifie une dimension du symbole ou du mythe, (Bernard Jeu, le sport l'émotion, l'espace, 1977), nous pouvons percevoir deux dimensions bien distinctes, celle de la pratique concrète des hommes et des femmes avec leurs qualités et défauts, et une autre qui serait celle de l'idéal (l'Olympe des dieux). Ces deux niveaux sont intéressants dans les rapports qu'ils proposent. De l'humain à l'idéal se pose la question d'une morale. Sans morale, la quête de sens est impossible. Le sport propose ainsi une morale beaucoup plus qu'une pratique. En tant que morale, il est avant tout aspiration, désir et projection. Les valeurs concrétisent et indiquent des voies de passage de la pratique humaine à ces formes abstraites. La proximité du religieux en est un signe tangible. Cette dimension morale a la particularité d'être infaillible et en ce sens de permettre de laisser libre cours à toutes les identifications. L'idéal s'entrevoit ainsi de façon subreptice, exceptionnelle et rare dans un comportement. Cela suffit pour fournir des instants de « communion » entre le réel et le mythique. A cette condition, des raisons de cette insistance à rappeler des valeurs sont imaginables. Si le sport ne restait pas sur cette dimension de morale et devenait seulement le réceptacle de comportements gouvernés par la recherche du succès ou de l'argent, le piédestal s'écroulerait. Pourrait-on parler d'éducateurs sporti-ve-f-s si le sport n'était pas une morale mais un ensemble de règlements et de gestes codifiés ? Pourrait-on codifier la violence de façon spécifique si la morale ne venait pas au soutien ?

Ces différentes analyses emmènent alors vers la question ultime de l'auteur. Cette question devait correspondre à la dernière phase de l'analyse puisqu'elle renvoie au point de départ, non pas d'une autre définition des valeurs mais bien de savoir si nous parlons de valeurs.

Ces quelques exemples tentent de montrer que le commentaire ne peut se contenter d'une paraphrase, mais nécessite au contraire de proposer une compréhension en profondeur. Seule cette compréhension permet d'étayer les propos, de discuter les positions de l'auteur. Le commentaire ne consiste pas à être en accord ou en désaccord avec l'auteur mais à se doter des moyens de participer au questionnement, de l'enrichir si besoin, de le développer.

Enfin, nous souhaiterions insister sur le fait que le commentaire fait l'objet d'une méthode de travail. Analyser, décortiquer le texte ne fait pas seulement l'objet d'un compte rendu chronologique du texte. Il convient là aussi de déterminer quelle stratégie permettra d'apporter au lecteur une perception enrichie des propos. Pour cela, les candidat-e-s auront intérêt à s'inscrire dans une stratégie spécifique d'exposé qui n'est pas du tout celle d'une dissertation. Il faudra notamment repartir de la démarche et de la stratégie de l'auteur commenté pour proposer un plan. Expliquer, analyser et fournir une vision plus globale peut par exemple guider un exposé. A l'inverse, la reprise fidèle des éléments de l'auteur les uns derrière les autres constitue la preuve d'une incapacité d'analyse.

Admission

1. Langue vivante étrangère : Anglais

Épreuve écrite

L'épreuve est composée de deux exercices distincts : une version (traduction de l'anglais vers le français) et une production écrite en anglais. L'exercice de version a pour objectif de vérifier la compréhension d'un texte en langue étrangère (ce qui implique des connaissances en grammaire et en vocabulaire, mais aussi en culture générale), la maîtrise écrite de la langue maternelle ainsi que la culture générale du candidat (le plus souvent nécessaire à la bonne compréhension du texte). L'exercice de production écrite a pour objectif de vérifier les compétences en expression écrite du candidat dans une langue étrangère.

La version

Les candidats devaient traduire les cinq premières phrases (environ 110 mots) d'un article paru en 2018 dans le *New York Times* et intitulé « *The Jamaican Who Isn't Sure He Wants to Play for Jamaica* ».

Le jury a découpé la partie du texte à traduire en 5 unités de traduction, chacune comptant pour un certain nombre de points-faute maximal. Ce découpage permet une évaluation indépendante des différentes unités du texte. Les points-faute sanctionnent, par ordre croissant de gravité : les fautes d'accent et d'orthographe ; les maladroites et les faux-sens ; les contresens, les fautes de temps et de détermination nominale ; les non-sens et les fautes de syntaxe. Des points bonus ont été attribués pour la qualité de la langue française, le style, la pertinence et la cohérence de la traduction proposée.

Le texte contenait des points incontournables de la version et de la grammaire anglaise, comme la traduction du *present perfect* avec *for/since* ("*he has been representing Jamaica since he was 12 years old*" = « il représente la Jamaïque depuis ses douze ans »). La traduction de ce segment a été diversement réussie, témoignant d'une grande hétérogénéité dans l'acquisition des tournures élémentaires de l'anglais.

Le texte contenait également une phrase assez longue, qu'il était essentiel de bien comprendre dans sa globalité avant de se lancer dans sa traduction. Il fallait pour cela, non seulement lire la phrase plusieurs fois en identifiant bien la proposition principale, mais aussi s'appuyer sur le contexte pour construire le sens. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de ne pas se contenter de lire l'extrait à traduire, mais de bien lire attentivement l'intégralité du texte donné à lire, qui a une raison d'être. Il permet non seulement de faciliter la compréhension de l'extrait à traduire, mais également de nourrir la réflexion pour le second exercice (la production écrite).

La production écrite

Le second exercice consistait à rédiger une réponse, en anglais, à une des questions suivantes, en 100 à 150 mots maximum :

1. *Should athletes be forced to compete for their national team?*
2. *"Wearing a jersey is not the only way to fly a flag". Comment on this quote.*

Les critères retenus par le jury pour évaluer la production écrite sont : la cohésion (la clarté de la réponse et la structure du texte), la pertinence et la correction linguistique.

Points forts = Le jury note un réel effort dans la rédaction de la production écrite par les candidats. De nombreux textes sont bien structurés, avec un réel plan et des idées bien développées. La limite supérieure du nombre de mots a été respectée et, dans l'ensemble, les structures de base sont suffisamment maîtrisées pour rendre le texte compréhensible.

Points faibles = Les structures plus complexes ont été peu employées, et dans certains travaux, les fautes de syntaxe rendent le travail difficilement compréhensible. Il reste un effort à faire sur les conjugaisons et l'acquisition d'un champ lexical plus large. Attention également à la logique de l'argumentation, qui parfois se contredit elle-même.

Pour une liste des erreurs de grammaire fréquentes les plus pénalisantes, voir la section « critères linguistiques : grammaire » de l'épreuve orale, ci-dessous. S'ajoutent à ces points essentiels à maîtriser des erreurs plus fréquentes et/ou notables à l'écrit, en particulier :

- La syntaxe des questions, avec la place et la nature de l'auxiliaire.
- L'emploi des adjectifs, invariables en anglais (ex. on trouve trop souvent « *different* »), problème souvent combiné à un autre point à maîtriser, à savoir l'emploi du génitif (ex. « *human's rights* »).
- Les fautes d'accord, en particulier avec l'expression « *one of the best* » (ex. « *one of the best player* » à la place de « *one of the best players* »).
- L'emploi des articles, en particulier avec les pays (on dit *the United States / the U.S* et *the United Kingdom / the U.K*, mais *Great-Britain*).
- Les majuscules aux adjectifs de nationalité (« *the american team* » à la place de « *the American team* »).

Conseils aux candidats

- Attention aux fautes d'inattention, que cela soit en anglais ou dans votre langue maternelle (en particulier les accords). Relisez-vous attentivement !
- Travaillez votre vocabulaire et votre culture générale, et tenez-vous informés de l'actualité dans le domaine du sport et de la santé publique en lisant des journaux ou des articles scientifiques en anglais le plus régulièrement possible. Il faudrait lire plusieurs articles par semaine, et lire les titres presque quotidiennement. Un site comme celui du Guardian (www.guardian.com) est particulièrement utile car l'intégralité des articles est accessible gratuitement et les différentes sections sont bien délimitées ; leur section « sport » est riche et diverse.

Épreuve orale

L'évaluation de cette épreuve repose sur deux critères principaux : des critères pragmatiques (le niveau de compréhension du document, la méthodologie de présentation du commentaire de texte, la prise d'initiative et la gestion de l'imprévu, l'investissement dans l'activité) et des critères linguistiques (la compétence discursive, la fluidité du langage, la phonétique, la maîtrise grammaticale et la richesse du champ lexical). Les sujets étaient tirés d'articles publiés dans des journaux britanniques ou américains au cours des mois précédents, et portaient sur des thématiques variées, axées autour de l'actualité dans le domaine sportif.

Rappels concernant l'épreuve

L'épreuve orale comprend trois phases bien distinctes : les deux premières correspondent à une prise de parole en continu par les candidats, avant la troisième étape qui est un échange avec le jury.

Lors de la prise de parole en continu, les candidats doivent tout d'abord se livrer à un résumé complet du document écrit, puis élaborer un commentaire problématisé à partir des thématiques du document, avant de s'entretenir avec le jury. Il convient donc, lors de la

préparation, de dégager les grandes lignes du document et de s'interroger sur les problèmes et questionnements qu'elles impliquent. L'entretien avec le jury commence généralement par des demandes de développement et d'éclaircissement de certains points évoqués par le candidat, pour se poursuivre par des questions ciblées qui doivent mener à un véritable échange.

Nous rappelons que l'épreuve d'anglais prend en compte à la fois la forme et le fond. Avoir un bon niveau d'anglais n'est pas suffisant pour faire une bonne prestation : le contenu et le dynamisme de l'exposé sont deux critères tout aussi essentiels. Des candidats à l'anglais parfois hésitant ont su faire preuve de maturité et de bon sens en proposant des idées et questionnements à la fois pertinents et stimulants intellectuellement.

Critères pragmatiques

Avec des niveaux très hétérogènes, il est difficile d'apporter une vision globale des points forts ou faibles des candidats. Les conseils donnés dans les rapports de jury des années précédentes ont été pris en compte mais les discours restent encore souvent trop court et l'échange nécessite parfois trop de sollicitations de la part du jury. Le jury attend que le plan du commentaire soit annoncé, développé et illustré selon les règles de ce genre d'exercice ; or pour beaucoup de candidats, le commentaire manquait de structure et de clarté. Mais le jury a aussi vu des prestations très dynamiques et eu des échanges parfois passionnants avec les candidats.

Critères linguistiques : prononciation

Deux problèmes principaux se posent quant à la prononciation : un problème général d'accentuation et de rythme, et un problème de prononciation des sons/phonèmes spécifiques de l'anglais. On ne s'attend pas à ce que les candidats parlent un anglais de natif ou de spécialiste, bien entendu, mais on s'attend à ce que les candidats montrent qu'ils essaient réellement de parler anglais. Vous trouverez ci-dessous une brève présentation des problèmes principaux rencontrés dans les prestations, ainsi que quelques solutions pour remédier à ces problèmes et aider les candidats dans leur préparation.

1/Problème = Le manque de fluidité est souvent accompagné d'un débit trop lent ou trop rapide, d'un rythme monotone et de pauses non calculées. La prononciation est très française, avec une absence quasi totale d'accentuation et d'intonation. Tout ceci est susceptible de nuire grandement à la compréhension du discours.

Solution = Il est essentiel, lors de la préparation, d'écouter de l'anglais à intervalle régulier, en dehors des cours suivis par ailleurs. De nombreux podcasts sont disponibles gratuitement : il suffit de les streamer ou de les télécharger puis de les écouter dans les transports, en préparant le repas etc. Ceci sera bénéfique même si on ne peut pas y consacrer plus de dix minutes à la fois, et même si on n'écoute que d'une oreille distraite. Il s'agit de se mettre la musique de l'anglais dans l'oreille, ce qui nécessite une écoute régulière. Ceci peut également se faire en regardant des films ou des séries en anglais sous-titré (de préférence sous-titré en anglais si vous voulez en tirer le meilleur profit).

2/ Problème = Les mêmes erreurs phonétiques reviennent systématiquement et entravent la compréhension du discours. Citons quelques erreurs fréquentes pour attirer l'attention des candidats sur les zones de vigilance : opposition de voyelles (ex. *work/walk, heart/hurt, leak/lack*) ; différence entre voyelles tendues/longues et voyelles relâchées/courtes, en particulier concernant le /i:/ qui est rarement assez long/tendu (ex. *weak, reach, leave*) ; mauvaise prononciation de la désinence -ed /t/ au passé simple (ex. *linked, lauched, fixed* etc.).

Même si l'on ne s'attend pas à ce que vous sachiez prononcer tous les mots que vous êtes susceptibles de dire le jour de l'oral, on s'attend néanmoins à ce que vous sachiez prononcer les termes relevant du vocabulaire essentiel de l'anglais du sport. Citons le problème le plus fréquent, car il s'agit d'un mot que les candidats sont quasiment certains d'avoir à dire le jour de l'oral : il n'est pas acceptable que le mot anglais *athlete* soit prononcé comme s'il s'agissait

du mot français « athlète ». Un candidat qui fait cela donne l'impression d'employer un mot français au beau milieu d'un oral d'anglais, ce qui est à proscrire.

Solution = Les termes élémentaires du vocabulaire du sport doivent être appris avec leur prononciation. Ceci ne nécessite pas de connaître l'alphabet phonétique, puisque l'on peut désormais écouter la prononciation des mots en ligne sur de nombreux sites accessibles gratuitement, comme www.oxfordlearnersdictionaries.com ou www.merriam-webster.com. Ensuite, il s'agit d'essayer de s'approcher le plus possible de ce son. Pour reprendre l'exemple du mot *athlete* : si un candidat, qui n'arrive pas à faire le /th/, remplace ce son par le plus proche (à savoir le /f/) et prononce le mot « Afliit », alors ce candidat donne bien l'impression au jury d'avoir prononcé un mot anglais. Le jury n'attend pas une prononciation parfaite mais bien un réel effort de prononciation, seul à même de garantir la compréhension du discours.

Critères linguistiques : grammaire

Trop de prestations témoignent encore d'un manque de maîtrise grammaticale, y compris de points relevant de la grammaire élémentaire de l'anglais. L'abondance des fautes de syntaxe entraîne des confusions, voire de grandes difficultés de compréhension du discours : il est donc essentiel de bien travailler la correction grammaticale en amont.

On retrouve les mêmes erreurs à l'oral qu'à l'écrit, avec une plus grande fréquence due à la nature de l'exercice : on ne peut pas se « relire » à l'oral. Mais il ne faut pas non plus hésiter, si vous vous rendez compte que vous avez fait une erreur, à reprendre la formule correcte dans la foulée : si, par exemple, vous vous entendez dire « *the others coaches* », essayez de dire dans la phrase suivante « *the other coaches* ».

Sans établir une liste exhaustive des erreurs relevées (ce qui serait impossible), le jury tient à souligner quelques erreurs de base qui reviennent systématiquement :

- Les conjugaisons élémentaires, à commencer par le « S » à la troisième personne du singulier au présent simple. Des erreurs comme « *he don't* », « *they doesn't* », « *we don't are* », « *he have publicly denounce* » ne sont pas acceptables à ce niveau et sont sévèrement pénalisées.
- Autres points de conjugaison qui doivent être maîtrisés : les modaux (« *can heard* », « *can to encourage* », « *he will could played* ») et le passif (« *to be implement* » à la place de « *to be implimented* »).
- Les prépositions, en particulier les prépositions de déplacement qui sont essentielles à maîtriser dans le domaine du sport (ex. « *the player went in France* » à la place de « *to France* ») mais aussi celles relevant de l'expression du but (ex. « *for to go to the bleachers* »).
- Les noms indénombrables, qui ne prennent jamais de « S » du pluriel : *information, data, advice, evidence*.
- Les comparatifs et les superlatifs, également essentiels à maîtriser dans le domaine du sport (ex. « *makes their health worst* » au lieu de « *worse* »).
- Les déterminants possessifs : les confusions entre « *his* », « *her* », « *it* » et « *their* » restent trop fréquentes.
- L'expression de la durée avec *for/since* (ex. « *Neymar lives in Paris since 2 years* » à la place de « *Neymar has lived in Paris for two years / since 2017* »).

Les dates et les chiffres (statistiques, pourcentages etc.) posent également souvent problème aux candidats. Il est essentiel de s'entraîner à les prononcer avec un minimum de fluidité, en faisant attention à bien distinguer la prononciation finale (ex. « 16 (*sixteen*) » est trop souvent prononcé « *sixty* (60) »).

Conseils aux candidats :

- La présentation doit être claire et structurée, en ne perdant pas de vue le « signposting », c'est-à-dire l'annonce du plan et la transition entre restitution et commentaire.

- Il est fortement déconseillé de lire vos notes mots à mot. Celles-ci doivent uniquement vous aider à structurer votre exposé et à vous rappeler les points clés à développer. La lecture de paragraphes pré-rédigés est pénalisée par le jury.
- Il faut éviter toute intrusion du français lors de votre passage à l'oral. Le jury entend trop souvent les mots « partie » (« *my second partie* » au lieu de « *part* » ou « *section* », le mieux étant tout simplement d'utiliser « *first* », « *second* », « *third* » = *I will first summarize... Then/ Secondly I will...*), « enfin » et « intéressant » (« *an interesting subject* »).
- Le résumé doit rester objectif, sans ajouts ni commentaires personnels. La reformulation est évidemment possible et même conseillée, à condition de ne pas s'écarter des idées d'origine. Il est conseillé d'éviter l'emploi du prétérit lors des restitutions, le présent simple convient très bien.
- Veuillez, dans le commentaire et lors de l'entretien, à varier les tournures pour exprimer votre point de vue. Trop souvent seul « *I think* » est utilisé et répété tout au long de l'exposé. Il existe de nombreux moyens d'exprimer son opinion, et leur acquisition doit faire partie de la préparation à cette épreuve.
- Veuillez à travailler la conclusion qui est souvent trop succincte et un peu plate. Il est important de terminer sur une conclusion solide pour lancer l'échange qui suit avec le jury. N'oubliez pas que c'est à vous de conduire l'échange avec le jury, n'attendez pas que cela soit le jury qui le conduise.

Pour conclure, le jury tient à remercier l'ensemble des candidats pour leur sérieux, leur attitude souriante et posée et leur comportement très respectueux, et à souhaiter bonne chance aux futurs candidats.

2. Épreuve d'oral APSA

Rappel

Cette épreuve vise à évaluer les capacités d'analyse et de projection des candidat(e)s dans les champs d'intervention liés à la motricité dans les APSA (recherche, entraînement, enseignement) correspondants aux axes de formation du département 2SEP. A partir d'une question tirée au sort, et suite à un temps de préparation de 30mn, le (la) candidat(e) est appelé(e) pour 45 min d'oral avec deux membres du jury. Ces 45 minutes d'oral sont réparties en 10 min de présentation, par le candidat, de la réponse à la question posée, suivie de 35 min d'échange avec le jury. Enfin, pour cette première édition de la nouvelle version du concours d'entrée toutes les questions posées aux candidat(e)s avaient été entièrement modifiées par rapport aux précédentes.

Constat

La moyenne des notes attribuées aux candidats de la session 2018 est de 11.32 ± 4.87 . Elle est supérieure d'un point à celle de la session 2017 (10.37 ± 5.39). Cette épreuve ayant été modifiée par rapport à la version précédente, cette augmentation de la moyenne est délicate à interpréter. Elle atteste, toutefois, d'un niveau globalement satisfaisant des candidat(e)s. En effet, les candidat(e)s dans leur ensemble semblent se préparer à cette épreuve très discriminante. Les présentations orales sont, le plus souvent, bien structurées avec une introduction, la présentation d'un plan, un développement suivi d'une conclusion.

Conseils

Nous invitons les candidat(e)s à se préparer à cette épreuve en simulant des oraux structurés (choix des questions, temps de préparation, temps de présentation, temps d'échange) comme l'est cette épreuve. Nous invitons également les candidat(e)s à répondre de manière concise et précise aux questions posées.

3. Épreuves pratiques sportives

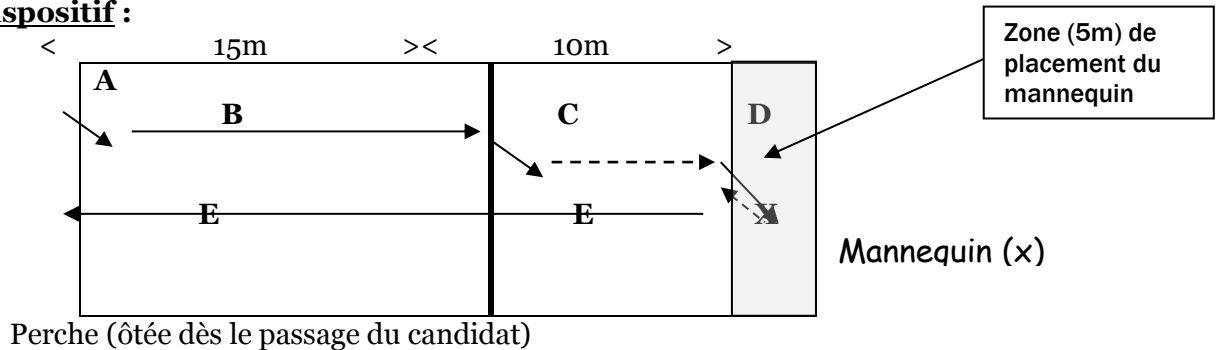
3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire

Sauvetage

1. Nature de l'épreuve :

Parcours chronométré de 50m (25m aller-retour).

2. Dispositif :



3. Règlement :

A. Départ arrêté du bord du bassin. Entrée libre dans l'eau.

B. Parcourir 15m en nage libre. Le corps doit couper la surface de l'eau au moins une fois. Il est possible de s'arrêter avant la perche mais aucune reprise d'appui n'est autorisée (perche ou ligne d'eau).

C. Nager 10m en immersion totale. S'immerger totalement avant la perche puis se déplacer en veillant à ce qu'aucune partie du corps ne coupe la surface de l'eau avant d'avoir remonté le mannequin.

D. Rechercher un mannequin (x). Sans refaire surface, se saisir d'un mannequin adulte de type réglementaire (1,5kg de poids apparent dans l'eau) placé au fond du bassin entre 2m et 3m de profondeur sur le dos, perpendiculaire au mur, base du mannequin contre le mur, tête orientée vers le plot de départ, et le remonter à la surface.

E. Remorquer le mannequin sur 25m jusqu'au mur de départ.

Contrôle de la victime : le candidat doit pouvoir contrôler en permanence le visage du mannequin

Prises « pénalisantes » : strangulation du mannequin par la main ou le bras du sauveteur ; main(s) sur le visage du mannequin ; prise par l'anneau ; position ventrale du mannequin (visage vers le fond).

Arrêt de l'épreuve en cas de lâcher du mannequin, ou d'appui sur la ligne d'eau ou le bord du bassin.

4. Chronométrage :

Déclenchement du chronomètre dès que les pieds ont quitté le bord du bassin et arrêt dès le premier contact du sauveteur avec le mur d'arrivée.

Temps limite maximal : 2 minutes.

5. Pénalités :

En phase B : 10 secondes en cas de reprise d'appui sur la perche ou ligne d'eau

En phase C et D : 10 secondes

A chaque fois que le candidat émerge

A chaque mètre (révolu) parcouru par que le candidat en surface

Si le mannequin n'est pas placé et émergé dans la zone des 5m

En phase E : 10 secondes pour une prise « pénalisante ».

En cas d'immersion des voies respiratoires du mannequin :

Pas de pénalité si les voies respiratoires sont toujours émergées

+ 2 secondes si les voies respiratoires sont le plus souvent émergées.

+ 5 secondes si les voies respiratoires sont aussi souvent immergées qu'émergées.

+ 10 secondes si les voies respiratoires sont le plus souvent immergées.

6. Barème de notation :

Temps arrondi à la seconde supérieure (ex : 56''34 = 57'').

Temps entre 2 cotes : note inférieure retenue. (Ex. Garçon : 1.28 note retenue : 08.5).

Distance validée = distance franchie en remorquage mannequin. (Ex : mannequin lâché après 8m de remorquage = 1/20).

L'épreuve de sauvetage aquatique 2018 a eu lieu à la piscine de Bréquigny de 07h30 à 9h00. 29 candidats étaient présents (20 garçons et 9 filles).

Moyenne générale : 13.9/20 (note la plus haute : 19.5 et note la plus basse : 0)

Moyenne garçons : 13.5 /20 (note la plus haute : 19.5 et note la plus basse : 0)

Moyenne filles : 14.7 /20 (note la plus haute : 19 et note la plus basse : 9.5)

La moyenne générale des candidats à cette épreuve est une nouvelle fois en augmentation par rapport aux sessions précédentes (11.8 en 2016, 13.1 en 2017).

Cette année encore les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons ; avec 1.2 point de plus, elles dépassent leur performance de 2017 (+ 0.9).

La moyenne du groupe « garçons » se situe au-dessus de celle de la session 2017 (13.5 contre 12,8 en 2017) et ce malgré l'attribution d'une note de 0 à un candidat (abandon).

Celle du groupe « filles » augmente également de manière significative (14.7 contre 13.6 en 2017). La dispersion des notes est plus forte chez les garçons que chez les filles (3.4 contre 2.4 d'Ecart Moyen) mais cet écart se réduit sensiblement si l'on fait fi du candidat ayant abandonné (2.8 contre 2.4 d'Ecart Moyen).

Le temps moyen réalisé pour parcourir l'épreuve hors pénalités -et en temps limite- est stable pour les filles (1 min 09 s contre 1 min 10 s en 2017) et en baisse de 5 s chez les garçons (1 min 05 s contre 1 min 10 s).

Bilan : une amélioration globale des résultats par rapport à 2017 mais qui s'explique de manière différenciée selon la population :

- Par l'amélioration des performances chronométriques chez les candidats

- Par l'absence de candidates ayant des pénalités de parcours (contrairement à 2017)

En ce qui concerne les différentes phases techniques de l'épreuve, le jury observe les points suivants :

- Départ : à l'exception d'un candidat qui entre dans l'eau en sautant, tous les autres choisissent d'effectuer un départ plongé. Cette technique bien que globalement maîtrisée (2 « plats » seulement) pourrait être plus efficace :
 - En utilisant des lunettes de nage plus petites (meilleure tenue sur le visage)
 - En adoptant et en conservant une position hydrodynamique lors de la coulée
 - En incluant une phase ascendante (poussée vers l'avant et le haut) avant de piquer vers l'eau.
- Nage libre : la plupart des candidats nagent en crawl ; 2 font du « crawl-polo » c'est-à-dire avec la tête hors de l'eau et 2 progressent en brasse. Si ces 2 modes de nage permettent un repérage facile de la perche, ils sont soit trop fatiguant soit trop lents pour être vraiment efficaces. Enfin un candidat choisit de parcourir les 10 premiers mètres sous l'eau en ondulant avant de ressortir (obligation réglementaire) et de s'immerger de nouveau au niveau de la perche. C'est la technique la plus efficace à condition d'avoir un niveau de natation élevé (« nageur de compétition »).
- Immersion : la moitié des candidats nageant en crawl, réalise quelques mouvements de brasse afin de repérer la perche et de bien s'oxygéner avant l'apnée tandis que l'autre moitié parvient à enchaîner directement la nage et l'immersion. Cette technique permet de gagner du temps à condition de ne pas être trop asphyxié par le crawl et de connaître le nombre de mouvements de bras permettant de s'immerger juste avant la perche.
- Apnée : les candidats utilisent 3 grandes techniques pour se déplacer sous l'eau : la brasse, la brasse sous-marine (avec poussée complète des bras) ou les ondulations ; ces 2 dernières étant les plus efficaces mais pour de raisons différentes :
 - La brasse sous-marine car elle essouffle moins le nageur
 - Les ondulations car elles sont plus rapides (à condition d'être bien maîtrisées, ce qui est rarement le cas !).

Tous les candidats parviennent à se saisir du mannequin sans remonter de leur apnée à l'exception d'un seul qui après avoir émergé à 2 reprises échoue dans sa tentative de récupération.

- Remorquage du mannequin : cette phase demeure la plus éprouvante pour les candidats souvent du fait d'un manque de maîtrise des techniques de remorquage : 4 candidats utilisent des battements alternés (crawl) et 4 autres, des mouvements dissymétriques de brasse. Le remorquage doit donc faire l'objet d'un travail important. Il est absolument indispensable de maîtriser les appuis avec la face interne des jambes. Si ce n'est pas le cas, il faut se concentrer sur l'apprentissage du ciseau de brasse ; la technique du « rétropédalage » étant réservée aux nageurs les plus à l'aise. Enfin, il est important de souligner que la propulsion en battements de crawl demande une dépense d'énergie difficilement soutenable sur une distance de 25m. Pour ce qui est de la tenue du mannequin, elle se fait très majoritairement avec un bras, tandis que l'autre est utilisé pour appuyer sur l'eau. Cette solution donne les meilleurs résultats à condition de placer le mannequin du bon côté (la tête du mannequin doit être collée à votre oreille gauche si vous le tenez avec le bras gauche...). 2 candidats utilisent des prises différentes : une prise à 2 mains sous les aisselles et une prise occipitale à 1 main

3 étapes fondamentales émergent de l'ensemble des prestations :

- 1- Le nageur qui ne maîtrise pas la brasse (« baigneur »)
- 2- Le nageur qui maîtrise la brasse (« compétiteur »)
- 3- Le nageur qui maîtrise la brasse et l'ondulation (« compétiteur »)

En conclusion, le jury conseille aux candidats de tester les différentes techniques et d'utiliser les plus adaptées à leur niveau.

3.2 Autres épreuves de pratique sportive

Epreuve pratique

Athlétisme – 200m haies

- Répartition des notes :

Filles	Garçons
11.5	7
12.5	11
14	11.5
17.5	12.5
	15.5
	16
	16.5
Moyenne :	13.875
	12.857

- Remarques générales et conseils de préparation :

Le niveau était assez bon. La plupart des candidats semblaient s'être préparés spécifiquement pour l'épreuve, notamment en connaissant son nombre d'appuis dans l'intervalle. Certains piétinent néanmoins à l'approche des obstacles quand ils ne veulent pas franchir la haie de leur mauvaise jambe. Il faudrait dans ce cas anticiper une augmentation de la fréquence dès la reprise d'appui après la haie pour répartir mieux la diminution de l'amplitude dans l'intervalle.

La gestion de l'intervalle départ – première haie n'est pas optimale pour tous les candidats. C'est un aspect essentiel à travailler pour réaliser une bonne performance.

Tous les candidats avaient cette année des chaussures à pointe. Le jury insiste sur le fait que, sans être obligatoire, le port des chaussures à pointes est indispensable pour espérer optimiser sa performance. De plus, en cas de piste mouillée, c'est impossible de réaliser une performance en course de haies sans matériel adapté.

Epreuve orale

3 candidats étaient concernés par l'épreuve orale.

- Répartition des notes :

Garçons
6
12
18
Moyenne :
12

- Remarques générales et conseils de préparation :

Comme les notes le montrent, le niveau des trois candidats était très hétérogène. Le jury conseille aux candidats de vraiment se préparer à cette épreuve et d'éviter les réponses anecdotiques. Il est en outre important que les candidats soient capables d'analyser leur motricité athlétique dans l'épreuve pratique qu'ils viennent de faire. Par ailleurs, le questionnement porte sur des connaissances scientifiques dont des références sont attendues

par le jury ; et des connaissances technologiques. Le niveau de préparation des candidats était de ce point de vue très variable.

Badminton

Epreuve pratique

Description de l'épreuve pratique

L'épreuve est constituée de deux temps successifs : (1) une séquence en montante-descendante constituée de matchs au temps, permettant progressivement de regrouper les candidats/candidates par niveaux de performance ; (2) un tournoi opposant 3 ou 4 adversaires au sein d'un rapport de force équilibré, constitué de matchs en 15 ou 21 points. Le jury se laisse la possibilité de proposer des rencontres mixtes ou non mixtes en fonction du nombre de candidats / candidates et de la plus ou moins grande hétérogénéité de leurs potentiels. Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu pour mieux évaluer certaines prestations. La durée totale de l'épreuve est d'environ 45 minutes par candidat. Les volants sont en plastique (Mavis 300) et fournis.

Les critères d'évaluation

Pendant l'intégralité des deux séquences, l'évaluation porte à la fois sur le niveau de compétence et la performance du candidat. Plus précisément, les candidats/candidates sont positionnés dans l'un des cinq niveaux de compétences suivant :

Niveau 1 : Les trajectoires sont peu variées et peu dangereuses pour l'adversaire. Le candidat est en grande difficulté pour organiser ses déplacements. Il est en retard sur la plupart des volants. Le jeu est subi quel que soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou exploiter les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.

Niveau 2 : Le candidat cherche à gagner l'échange mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les trajectoires émises sont peu puissantes ou imprécises, et le jeu au filet est mal maîtrisé. Les déplacements ne permettent pas une couverture défensive suffisante. Ce niveau peut être différencié selon l'utilisation qui est faite des trajectoires faciles reçues.

Niveau 3 : Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres spatiaux et/ou temporels. Le registre des actions de frappe s'est enrichi, mais il reste lisible pour l'adversaire. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des situations d'attaque.

Niveau 4 : Le jeu est conçu comme un enchaînement de frappes au service d'une stratégie à moyen terme, adapté à l'adversaire. Les trajectoires sont parfois plus rapides tout en restant précises et adaptées aux cibles visées. Le candidat est capable de jouer alternativement la recherche de rupture et de continuité en fonction de l'évolution du rapport de force en cours d'échange.

Niveau 5 : Le joueur impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les stratégies de fixations, de feintes et de masquage des frappes sont présentes et placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements sont fluides, économes et permettent ainsi des interceptions précoces du volant.

Chaque niveau de compétence correspond à une fourchette de notes. La note du candidat ou de la candidate est ensuite affinée en fonction de sa performance au cours des différents matchs de la montante-descendante et du tournoi.

Cette année, 11 notes ont été attribuées en pratique de spécialité (entre 8 et 20) et 8 notes en pratique de polyvalence (entre 4,5 et 15).

Conseils de préparation

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve par une pratique d'entraînement (voire de compétition) régulière permettant de développer une capacité d'adaptation aux différentes caractéristiques de l'épreuve (réglementaires, énergétiques, motrices, perceptives, décisionnelles et affectives). Le jury invite les candidats à s'entraîner dans le cadre de matchs à thème variés (zones à atteindre, coups à valoriser...) face à des adversaires de niveaux et de styles de jeu variés, et dans le cadre de situations techniques (routines en coopération ou en opposition-conciliante) sollicitantes d'un point de vue énergétique. Enfin, il est intéressant de développer la compétence à s'échauffer afin de pouvoir débiter l'épreuve le « plus détendu » possible et limiter ainsi les nombreuses fautes directes du début de la prestation.

Epreuve orale

Description de l'épreuve théorique

L'épreuve orale correspond à un entretien de 20 minutes avec le jury, sans préparation préalable. Le questionnement porte dans un premier temps sur les capacités réflexives du candidat sur sa pratique, notamment lors des rencontres réalisées dans le cadre de l'épreuve (adaptation aux thématiques de jeu, perception des rapports de force en présence, auto-évaluation technico-tactique...), puis dans un second temps sur la connaissance de l'activité Badminton (technologiques, réglementaires, culturelles, scientifiques, didactiques). Ces deux axes ouvrent donc à des pistes de préparation pour le candidat. Cette année, 8 notes ont été attribuées pour cette épreuve théorique (entre 5 et 18).

Basket

Epreuve pratique

Description de l'épreuve pratique

L'épreuve est constituée de plusieurs séquences de jeu à 5 contre 5 sur terrain réglementaire. Les équipes intègrent des plastrons en fonction du nombre de candidat / candidates. Si besoin, elles sont régulées en cours d'épreuve afin de permettre à chacun de s'exprimer dans un contexte où le rapport de force est équilibré (individuellement et collectivement). Le jury se laisse la possibilité de proposer des rencontres mixtes ou non mixtes en fonction du nombre de candidats / candidates et de la plus ou moins grande hétérogénéité de leurs potentiels. Les séquences de jeu reposent sur des organisations tactiques différentes en défense (par exemple défense individuelle, défense de zone...) proposées par les membres du jury afin d'évaluer les compétences d'adaptation technico-tactiques des candidats / candidates. Ces derniers évoluent pour 50% de l'épreuve à leur poste préférentiel, mais ont aussi à témoigner de capacités de polyvalence permettant de s'exprimer à différents endroits du terrain. Le temps de jeu de pratique effectif est d'environ 45 min.

Les critères d'évaluation

A partir de l'observation de l'intégralité des séquences de jeu, l'évaluation porte à la fois sur le niveau de compétence et la performance du candidat. Plus précisément, l'évaluation se réalise en respectant les étapes suivantes :

1. Chaque juré évalue tous les candidats, en s'appuyant sur un recueil de données quantitatives rendant compte des actions significatives du joueur, c'est-à-dire celles faisant évoluer de manière positive ou négative le rapport de force.
2. Une concertation est réalisée au 2/3 de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans différents niveaux de compétence correspondant à la fiche BAC de la session 2018 (Niveau 5), intégrant à la fois l'activité en attaque et en défense. A chaque niveau de compétence correspond une fourchette de note.

3. A l'issue de la prestation, chaque juré attribue une note sur 20 en prenant en compte plus précisément la performance du candidat. La note définitive est établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés, et après discussion si nécessaire.

Cette année, 3 notes ont été attribuées en pratique de spécialité (entre 3,5 et 12,5) et 5 notes en pratique de polyvalence (entre 4,5 et 11,5).

Conseils de préparation pour l'épreuve pratique

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve par une pratique d'entraînement (voir même de compétition) régulière permettant de développer une capacité d'adaptation aux différentes caractéristiques de l'épreuve (réglementaires, énergétiques, motrices, perceptives, décisionnelles et affectives). L'activité Basket est très sollicitante sur le plan physiologique et les candidats doivent se préparer spécifiquement à la répétition de séquences de jeu d'une durée moyenne d'une quinzaine de minutes. Le jury tient à souligner que cette préparation doit permettre de s'exprimer à différents postes de jeu, et dans des modalités de jeu variées (par exemple défense individuelle, défense de zone...).

Epreuve orale

Description de l'épreuve théorique et conseils de préparation

L'épreuve orale correspond à un entretien de 20 minutes avec le jury, sans préparation préalable. Le questionnement porte dans un premier temps sur les capacités réflexives du candidat sur sa pratique, notamment lors des rencontres réalisées dans le cadre de l'épreuve (adaptation aux thématiques de jeu, perception des rapports de force en présence, auto-évaluation technico-tactique...), puis dans un second temps sur la connaissance de l'activité Basket (technologiques, réglementaires, culturelles, scientifiques, didactiques). Ces deux axes ouvrent donc à des pistes de préparation pour le candidat. Cette année, 5 notes ont été attribuées pour cette épreuve théorique (entre 4 et 12).

Course d'orientation

L'épreuve de Course d'orientation a été choisie par 11 candidats, 8 en Polyvalence et 3 en spécialité.

Epreuve pratique

L'épreuve pratique a été organisée sur une carte au 1/4000 ème de type sprint aux normes ISSOM sur un campus universitaire. Le parcours a été tracé de manière à induire des choix d'itinéraire à haute vitesse. Les définitions en code IOF étaient imprimées sur la carte et les candidats avaient le choix de prendre les définitions en papier pour leur porte définition. Le jury insiste donc sur la nécessité de connaître ces codes, ainsi que la norme ISSOM, notamment pour les éléments infranchissables (zone interdite, mur infranchissable, clôture, zone de végétation interdite...) Tout franchissement interdit amène à une disqualification de l'épreuve. Les tracés ont été fait de manière à ce que le temps du garçon le plus rapide tourne autour de 12 min (référence fédérale de sprint) et 14 min pour les filles (même parcours). Les horaires étaient espacés de 3 minutes, la prise de carte s'est faite au top départ, et le triangle de départ était à une cinquantaine de mètres. L'emplacement de la prise de carte ainsi que le cheminement pour aller au triangle étaient symbolisés sur la carte. Le chronométrage est réalisé à l'aide de boîtiers et de puces électroniques (fournies par l'organisation). Un poste manquant impliquait une perte lourde de points (et non une pénalité de temps). Un délai maximum de 40 min était imposé.

Le jury a constaté qu'un tiers des candidats était correctement préparé, un tiers avait une pratique liée à son cursus universitaire et le reste ayant une pratique insuffisante par rapport aux exigences de l'épreuve et l'esprit sprint (orientation et choix d'itinéraire à haute vitesse).

Epreuve orale

2 jurys de 2 personnes ont fait passer les candidats à la suite de l'épreuve pratique. 15 minutes après l'arrivée du dernier candidat en pratique et dans le même ordre de passage.

Le jury a interrogé les candidats sur les 4 champs déterminés par l'épreuve :

- Connaissances technologies
- Connaissances culturelles
- Connaissances scientifiques
- Connaissances pratique en liaison avec le vécu du candidat.

Les 5 points par champ ont été répartis en 5 curseurs :

4. Les réponses sont complètes, précises et systémiques. Le candidat-e témoigne d'une très bonne connaissance de la CO.

3. Les réponses sont structurées et argumentées dans l'ensemble mais une ou deux questions restent floues. Bonne connaissance de la CO.

2. A ce niveau, les réponses s'efforcent d'être claires et argumentées mais trois ou quatre réponses restent floues. Connaissance superficielle de la CO.

1. Les réponses sont pour la plupart erronées, superficielles et/ou imprécises. Méconnaissance de la CO.

Et un curseur forme sur la rapidité, la réactivité, la clarté des réponses, la qualité du dialogue et la posture d'écoute

Danse

Epreuve pratique

Modalités de l'épreuve de danse contemporaine

L'épreuve de danse contemporaine est constituée de deux épreuves : (i) une épreuve de composition qui consiste à présenter une chorégraphie individuelle d'une durée comprise entre 2 et 3 minutes et (ii) une épreuve d'improvisation ou, après 15 minutes de préparation, le(a) candidat(e) présente une improvisation en lien avec un thème tiré au sort, d'une durée comprise entre 1 et 2 minutes.

Déroulé de l'épreuve

Les candidats munis de leur convocation et de leurs papiers d'identité se présentent au jury. À compter de l'appel, les candidats disposent de 30 min d'échauffement. Ils peuvent utiliser la sono et faire les réglages de leur support sonore. Le support sonore de la prestation est enregistré en format mp3 sur clé USB ou lecteur mp3. Seul le morceau de la prestation doit y être enregistré. Le démarrage est assuré par un membre du jury. À l'issue de ce temps, les candidats sont appelés. Chacun disposera de 5 min pour se mettre en scène (décor, costume, ...). Le chronométrage démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace. Une fois le dernier solo terminé, les candidats se rassemblent pour tirer au sort le «sujet» de l'épreuve d'improvisation. Ils disposent ensuite de 15 minutes pour s'y préparer.

Attendus pour l'épreuve de composition (12 points)

La chorégraphie doit témoigner d'un travail personnel. Le candidat doit s'appuyer sur une idée, un sujet, un argument... pour élaborer sa prestation. Il doit également mettre en œuvre des procédés de composition, faire des choix d'éléments de langage corporel (options prises par rapport aux composantes du mouvement) et des choix scénographiques (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique) pertinents par rapport au

propos choisi. En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (coordinations, fluidité, conduite du mouvement, équilibre), et de l'engagement du danseur (présence, placement du regard, prise de risque). La motricité utilisée doit être au service du propos chorégraphique. C'est une épreuve de danse, c'est-à-dire une épreuve artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

Attendus pour l'épreuve d'improvisation (8 points)

Les inducteurs, supports à l'improvisation (images, phrases, textes, musiques), pourront varier selon les années. La prestation doit traduire la capacité du candidat à prélever des informations sur le support de création tiré au sort, à les trier, les organiser, et faire des choix si nécessaires. La note tiendra compte de cet effort de traitement au travers des choix corporels du candidat (emprunts techniques, dynamiques du mouvement, prise de risque...), ainsi que dans ses choix d'écriture chorégraphique (dans le temps et l'espace, type de composition...). Les qualités de mouvements et l'interprétation seront évaluées mais dans une moindre mesure par rapport à la première épreuve.

Niveaux de performance

En dessous de 10. Le propos n'est pas lisible. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il n'y a pas de parti pris dans l'utilisation de l'espace ou alors ceux-ci ne sont pas lisibles. La danse suit la musique sous une forme de redite. La relation aux composantes du mouvement est peu variée, voire peu prise en compte. Au niveau de l'interprétation, le stress est palpable, le regard fuyant. Lors de l'improvisation, ces candidats ont traité le sujet de manière très simpliste et lapidaire. Dans les choix de la gestuelle, les paramètres du mouvement sont peu exploités. L'écriture chorégraphique se limite à une juxtaposition de formes simples.

Entre 10 et 15. Un propos artistique est présent et lisible, toutefois sans un engagement total. La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité. Des qualités corporelles sont effectives. Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels. Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve. Lors de l'improvisation, ces candidats juxtaposent les propositions liées au thème sans entrer dans une véritable écriture chorégraphique. La gestuelle est souvent du même niveau et registre que celle de la composition.

Au-dessus de 15. Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel et une scénographie pertinente. On a une exploitation de procédés de composition au service du propos chorégraphique. L'espace scénique est construit, utilisé. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents. Les candidats font preuve de maîtrise dans leur motricité dansée, avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements. Lors de l'improvisation, les candidats font preuve d'une réelle compétence de chorégraphe. L'écriture est souvent basée sur un parti pris différent de la composition exposant ainsi la palette artistique du candidat. Ces candidats font preuve de distanciation dans le traitement du thème d'improvisation choisi. Ils conjuguent créativité, originalité des réponses et qualité d'écriture.

Profil des candidats

4 candidat(e)s se sont présenté(e)s (trois filles et un garçon). Leurs performances se répartissent dans les trois niveaux décrits précédemment, aussi bien pour l'épreuve du solo que l'épreuve d'improvisation. Il y a peu de différence dans les propositions motrices des candidats entre leur deux épreuves, comme si dans le corps, tout était déjà dit dans le solo. Cette année l'épreuve d'improvisation se déroulait à partir d'images (photos, peintures...), il n'y avait pas de support sonore proposé. Tout parti pris

scénographique (monde sonore, espace...) est le bienvenu s'il est au service du propos.

Conseils de préparation

Il est recommandé au candidat d'avoir une pratique régulière de la danse pendant l'année de préparation du concours au minimum, avec des cours permettant de travailler la motricité dansée et des techniques corporelles leur permettant d'explorer des qualités de mouvements originales. La mise en place et la fin des prestations chorégraphiques sont importantes, les candidat(e)s doivent terminer correctement leur prestation. Elle fait partie intégrante du projet, elle est la dernière impression que reçoit le jury. Ce conseil est valable aussi bien pour la composition que pour l'improvisation. Le support sonore associé à la chorégraphie doit faire l'objet d'une attention particulière. Il faut par exemple éviter que l'enregistrement musical se poursuive alors que la chorégraphie est terminée. Des logiciels gratuits permettent de manipuler la bande son : coupure, diminution progressive du volume... Pendant la période d'élaboration du solo, il est judicieux de faire appel à différents regards extérieurs : il peut s'agir de spectateurs non spécialistes de l'activité pour s'entraîner à la gestion du stress que génère ce type d'épreuve, pour percevoir le décalage entre « effet attendu » et « effet produit », mais il faut également avoir recours à un regard expert pour bénéficier de conseils plus appropriés et pertinents. L'improvisation ne doit pas être négligée, elle nécessite également une pratique régulière. Le candidat doit s'efforcer de travailler dans les durées imparties. Les 15 minutes doivent être utilisées (recherches puis sélections des pistes de travail inspirées par le support, choix du vocabulaire gestuel approprié, réflexion sur le traitement de l'espace, le monde sonore, le type d'écriture...)

Il est recommandé aux candidats présentant l'épreuve danse contemporaine, d'aller voir des spectacles de danse, visionner des vidéos (site internet numeridanse par exemple). Il est aussi intéressant de lire des ouvrages sur la danse et plus particulièrement sur son histoire.

Epreuve orale

Oral de polyvalence danse

Au cours d'un entretien de 20 minutes, il est attendu des candidats qu'ils soient capables de faire preuve de connaissances technologiques, règlementaires et culturelles en danse, et ce au travers de l'analyse de leur composition et de leur improvisation, ainsi qu'en discutant autour de connaissances du monde chorégraphique (spectacles, lectures, films...).

Trois candidats ont choisi la danse en polyvalence et ont donc passé l'oral. Les niveaux étaient hétérogènes. Deux n'ont pas obtenu la moyenne, faute d'un recul sur sa pratique, et de connaissances culturelles suffisantes. Le discours n'est pas organisé, et est parfois superficiel et/ou redondant.

Le/la candidat-e doit être capable de :

- Définir un processus de création, et des procédés chorégraphiques. Donner des exemples, se situer en tant que chorégraphe-danseur.
- Analyser le mouvement, y compris celui proposé lors des épreuves pratiques. Situer son degré de maîtrise. Connaître les différents paramètres du mouvement.
- Connaître les courants en danse contemporaine et le monde chorégraphique actuel (spectacles, ouvrages, performances...). Situer ses propres sources d'inspiration par rapport à ce milieu culturel.

Gymnastique au sol

Le rapport de cette épreuve sera ajouté à une date ultérieure.

Judo

Epreuve pratique

Modalités de l'épreuve pratique

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du judo, à savoir : technique, physique et mentale.

- L'épreuve se déroule en plusieurs temps :

- **Temps 1** : Après un échauffement libre de 15 min minimum, à partir duquel le jury commencera à évaluer les candidats sur leur capacité à s'échauffer au regard de la spécificité de la pratique du judo.

- **Temps 2** : Repos de 5 min minimum.

- **Temps 3** : Une situation de coopération au sol d'une durée d'1 min minimum : Uke en position quadrupédique, Tori à côté.

Une situation d'opposition au sol d'une durée d'1 min minimum : Uke en position quadrupédique, Tori à côté.

Changement de rôle à la fin des 2 min minimum.

- **Temps 4** : Repos de 5 min minimum.

- **Temps 5** : Un Nage Komi de projection d'une fois 2 minutes minimum (chacun son tour) où le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins 3 directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour le rôle de Tori, Urémies maîtrisés pour le rôle de Tori, ...etc.).

- **Temps 6** : Repos de 5 min minimum.

- **Temps 7** : Deux **Combats** debout min de 4 min non mixtes, par catégorie de poids. Le combat prend fin après deux Ippon ou à la fin du temps imparti.

Le temps de repos entre chaque combat est au minimum de 5 min.

La prestation physique est appréciée dès le début de l'échauffement

Quatre points sont particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

1. L'efficacité et la gestion de l'effort
2. Le système d'attaque et de défense
3. Les différentes directions d'attaque
4. Le niveau de performance

- Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable.

- Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats, et ceci à tout moment de l'épreuve. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Nage Komi, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve Combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

- En cas de blessure, le jury peut être amené à interrompre définitivement l'épreuve du candidat afin de préserver son intégrité physique. Dans ce cas, au regard de la prestation réalisée, le jury se réserve le droit de poser une note.

- Le Jury pourra vérifier le poids du (des) candidats avant l'épreuve.

Évaluation

Trois modules sont à noter : mettre une croix sur la note choisie

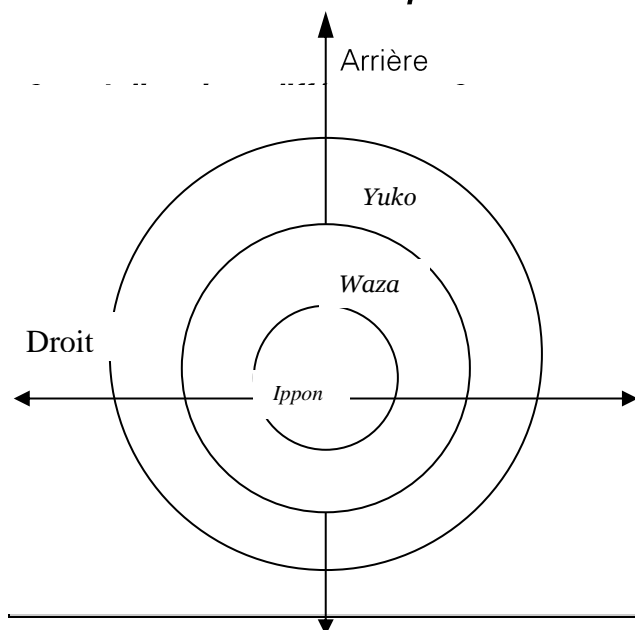
Module 1 : Notes efficacité / gestion de l'effort

Observables	Combat 1				Combat 2				Combat 3			
Efficacité	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Gestion de l'effort	1	2	3		1	2	3		1	2	3	
Totaux	C1 = /7				C2 = /7				C3 = /7			
Note du module 1 (C1+C2+C3) / 3 = /7												

Module 2 : Notes Système d'attaque et de défense

OBSERVABLES		Combat 1			Combat 2			Combat 3		
Debout Sol	Kumi Kata	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Variété Technique	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Attaque appropriée	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Défense appropriée	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Liaison Debout Sol	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Totaux	C1= /10			C2= /10			C3= /10		
Note du module 2 (C1+C2+C3) / 3= /10										

Module 3 : Direction d'attaque



Note du module 3=3

/20

(Module 1) Note 1 = Jamais / Note 2 = Parfois / Note 3 = Souvent / Note 4 = Toujours
 Note 1 = Moyen / Note 2 = Bien / Note 3 = Très Bien

Constat/profil des candidats

Les candidats doivent montrer leur capacité à combattre en toute sécurité pour eux et pour les autres, selon un système d'attaque et de défense élaboré.

Quatre points sont particulièrement pris en compte dans l'évaluation :

- L'efficacité et la gestion de l'effort

- Le système d'attaque et de défense
- Les différentes directions d'attaque
- Le niveau de performance

Conseils de préparation

Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club minimum aussi bien pour les spécialistes que pour les polyvalences.

Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique et une bonne compréhension de l'intitulé de l'épreuve. Le Nage Komi doit être réalisé en déplacement et en respectant les 3 phases fondamentales de toutes projections, à savoir Kuzushi/Tsukuri/Gake(préaction/lancement /guidage).

Les candidats doivent être capables de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

- Ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout/liason debout-sol/sol).
- Ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
- Ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
- Ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
- Ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

Nous constatons souvent que la préparation physique générale des candidats est insuffisante. L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat.

Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaires.

Épreuve orale

Le candidat sera interrogé sur les champs de questionnement suivant, avec une référence systématique sur l'APSA judo :

- Judo et santé : comment s'entraîner, se préparer, les bienfaits de l'activité, la nutrition, ...etc.
- Judo et performance : compétition, arbitrage, dérivés, dopage, ...etc.
- Judo et société : valeurs du judo, du sport en général, racisme, sexisme, homophobie, mixité sociale, ...etc.
- Judo et culture : historique, techniques, langage spécifique, méthodes d'entraînement, ...etc.
- Judo et art : art martial, références bibliographiques, esprit du judo, ...etc.

Le candidat sera jugé sur sa capacité à construire sa réponse, à argumenter, à justifier ses propos et à échanger avec le jury.